INOCAPGestion
Une expertise Groupama Asset Management

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

INOCAP RENDEMENT FRANCE SMALLCAPS
Part PC Code ISIN : FR0014013SQ5 (C - EUR)

Société de gestion : GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
Site internet : https://www.groupama-am.com/fr/
Appelez le 01 44 56 76 76 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP9302 et réglementée par l'AMF.
Date de dernière révision du document d'informations clés : 29 oct. 2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français. . Ce produit est nourricier de INOCAP FRANCE SMALLCAPS - Part OSC (FR001401A157)

Durée : Le produit a été initialement créé pour une durée de 99 ans. Groupama Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Il sera investi en permanence à hauteur de 85% ou plus de ses actifs dans des parts de INOCAP FRANCE SMALLCAPS et en liquidités à titre accessoire. Son objectif de gestion est le même que celui de son maître. Sa performance pourra être inférieure à celle de son maitre compte tenu de ses propres frais de gestion.

Rappel des objectifs du maître : *L'objectif du Fonds est d'optimiser la performance, sur une période d'au moins 5 ans, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire basée sur des sociétés de petites et moyennes capitalisations qui font de l'innovation un catalyseur de leur développement et ce sans référence à un indice. Toutefois, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée, à posteriori, à l'indicateur MSCI France Small Cap Net Total Return EUR Index (dividendes nets réinvestis) dividendes réinvestis. Cet objectif est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) selon une approche « Best in Universe » visant une meilleure prise en compte des risques associés aux titres sélectionnés en portefeuille. L'approche « Best in Universe » consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra financier indépendamment de leur secteur d'activité.*

Rappel de la stratégie d'investissement du maître :

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » de sociétés ayant ou ambitionnant à une position de « leadership » sur une ou plusieurs activités de niche, un avantage concurrentiel éprouvé, une forte génération de flux de trésorerie, un bilan solide ou un historique de résultats offrant une bonne visibilité à moyen terme. La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives et quantitatives à partir de sources internes et externes des sociétés de petites et moyennes capitalisations. L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds peut intervenir sur tous les marchés européens, tout en privilégiant les actions françaises, en orientant les investissements vers des sociétés innovantes dont leurs ruptures technologiques, industrielles et commerciales leur permettent d'accroître leur marge et qui réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires à l'export.

L'OPCVM promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). L'OPCVM est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision d'investissement et de désinvestissement.

L'univers d'investissement du Fonds est principalement composé d'actions de sociétés cotées domiciliées en France, dont la capitalisation boursière est comprise entre 50 millions d'euros et 10 milliards d'euros.

L'OPCVM intègre de manière systématique et simultanément des critères ESG dans son analyse des sociétés en portefeuille ou des nouveaux candidats à une entrée en portefeuille. L'analyse ESG permet de mieux identifier les risques qui pèsent tout particulièrement sur les entreprises que nous sélectionnons en portefeuille conformément à la stratégie d'investissement de l'OPCVM.

L'analyse de ces critères aboutit à une note ESG de 0 à 100, qui s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels :

- *Environnementaux : empreinte carbone, risques climatiques, empreinte biodiversité, gestion des déchets,…*
- *Sociaux : formation des salariés, relations fournisseurs,...*
- *Gouvernance : séparation des fonctions chairman/CEO, indépendance du conseil d'administration ou de surveillance, politique de prévention de la corruption,…*

Le Fonds étant éligible au PEA et au PEA PME, il respecte un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA PME. Le Fonds peut investir jusqu'à :

- *100% de son actif sur des actions des pays de l'Union Européenne,*
- *10% maximum de son actif sur des actions de pays hors de l'Union Européenne,*
- *25% maximum de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente d'une autre agence de notation). En cas de dégradation de la notation, le Fonds cédera la ou les positions visée(s),*
- *10% maximum de son actif dans des OPCVM de tout type de classification*

Dans la limite de 25% de son actif, le Fonds pourra investir dans des sociétés non éligibles au PEA PME et dont la capitalisation boursière maximale est de 10 milliards d'euros à l'achat.

Les titres intégrant des dérivés peuvent être occasionnellement utilisés (dans la limite de 10%). Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Conditions de rachat : : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour de bourse ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 10h00 (heure de Paris) et sont exécutées, à cours inconnu, sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour

Politique de revenus : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle de ce produit, ayant une connaissance ou expertise basique et qui acceptent un risque moyen de perte en capital. Ce produit n'est pas ouvert aux US Persons. Cette part est réservée aux investisseurs institutionnels..

Dépositaire : CACEIS BANK

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur le produit, le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sur le site internet www.groupama-am.com ou les obtenir sur simple demande écrite auprès de Groupama Asset Management, 25 rue

de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de Groupama Asset Management.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période de 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il est à noter que le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de placement recommandée et maturité du fonds, vous pourriez obtenir un rendement inférieur dans ces cas précis

Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12h00, heure de Paris, et exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour. Les ordres reçus après cette date seront traités à la valeur liquidative du lendemain.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Rappel des risques du maître :
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du produit :
- Risque de liquidité : il est lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : qui pourra augmenter ou diminuer la volatilité du produit.
Veuillez vous reporter au prospectus pour plus de détails sur les risques encourus par le produit.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant, les pires moyennes et meilleures performances du produit au cours des 10 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**4 220 €**	**3 320 €**
	Rendement annuel moyen	**-57,79 %**	**-19,78 %**
Défavorable*	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**6 600 €**	**7 560 €**
	Rendement annuel moyen	**-34,01 %**	**-5,43 %**
Intermédiaire*	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 030 €**	**10 890 €**
	Rendement annuel moyen	**0,32 %**	**1,72 %**
Favorable*	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**15 910 €**	**14 730 €**
	Rendement annuel moyen	**59,13 %**	**8,05 %**

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données disponibles de produits comparables. Ils ne constituent pas un indicateur exact.
(*) Le scénario défavorable est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2022. Le scénario favorable est produit pour un investissement entre 06/2020 et 06/2025. Le scénario intermédiaire est produit pour un investissement entre 12/2020 et 12/2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI GROUPAMA AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
– pour 10 000 € investis.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	195 €	1 106 €
Incidence des coûts annuels*	1,95 %	1,99 % chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,71 % avant déduction des coûts et de 1,72 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du pourcentage maximal que l'investisseur pourrait payer.	0 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,11 % de la valeur de votre investissement par an.	111 €
Coûts de transaction sur le portefeuille	0,28 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année précédente.	28 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	15 % au-dessus de l'indice de référence MSCI France Small Cap Net Total Return EUR Index (dividendes nets réinvestis), sous réserve que toutes sous-performances de l'OPC par rapport à l'indicateur au cours des 5 dernières années aient été compensées. Le calcul des commissions de surperformance ayant comme unique critère une performance relative positive de l'OPC par rapport à l'indicateur de référence, il est possible qu'une commission soit versée y compris en cas de performance absolue négative. La commission de surperformance est cristallisée annuellement lors de l'établissement de la dernière valeur liquidative de chaque exercice comptable. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	56 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée pour ce produit est définie en fonction des classes d'actifs sur lesquelles il est investi, de la nature du risque inhérent à l'investissement et de la maturité des titres détenus. Cette période de détention doit être cohérente avec votre horizon de placement. Vous pouvez néanmoins retirer votre argent de façon anticipée à tout moment et sans pénalités.

Si vous retirez votre argent avant la période de détention recommandée, vous pouvez recevoir moins que prévu. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Il est ici précisé que le fonds met en place des mécanismes de liquidité (swing pricing et plafonnement des rachats) afin de préserver l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant ce produit de Groupama Asset Management, vous pouvez adresser celle-ci :

- Par mail : reclamationassetmanagement@groupama-am.fr
- Par courrier : Groupama Asset Management, Direction du Développement - Réclamation Client, 25 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports financiers et d'autres documents d'informations relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.groupama-am.com/fr/. L'ensemble des documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès de la société de gestion. Les performances passées mises à jour le dernier jour ouvré de chaque année ainsi que les scénarios de performance mensuels sont disponibles sur le site https://www.groupama-am.com/fra/fr/institutionnel/nos-fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Le prospectus, les documents d'informations clés et les rapports et comptes périodiques du fonds maître peuvent être fournis sur simple demande auprès de la société de gestion.

Classification Règlement SFDR : Article 8